

Bibliothèque cantonale, Sion

ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) Fr. 3.50
Six mois . . . 2. —
Trois mois . . . 1.50
Etranger: Port en sus.

2.50 seulement
pour les Cercles, Hôtels,
Cafés, Restaurants et Coiffeurs.

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES :
La ligne ou son espace
Valais 10 Ct.
Suisse 15 »
Etranger 20 »

Rédaction, Administration
Bureau du journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Le Bilan législatif

Il y a un mois qu'on nous demande un article sur les élections au Conseil national, fixées au dernier dimanche d'octobre, et il y a un mois que nous haussons les épaules en disant : « A quoi bon ! »

D'une manière générale, cette consultation populaire n'aura pas une influence considérable, prépondérante sur les destinées religieuses et politiques du pays.

Dans un grand nombre de cantons, il n'y aura même pas lutte au sens exact du mot ; dans d'autres, le scrutin marquera heureusement un pas à droite ou malheureusement un pas à gauche : la physionomie du Conseil national restera la même. La majorité radicale sera plus arrogante, plus sectaire encore ; la minorité catholique non moins veule, non moins avachie.

Nous ferons d'abord, en quelques considérations générales, le bilan de la législation qui touche à sa fin, et, samedi, nous parlerons des élections qui se préparent.

Il faut avoir le courage d'avouer que la Droite, de 1901 à 1905, aurait pu jouer un beau rôle, si elle avait su renoncer à toutes les roueries, à toutes les habiletés parlementaires, dont elle a été la dupe, pour se contenter d'être crâne.

Les cantons catholiques attendaient de leurs mandataires aux Chambres un acte viril, une résistance vigoureuse à tous les arrêtés sectaires dont le Conseil fédéral s'est fait le cynique instrument pour refouler au-delà de nos frontières de malheureuses femmes que les hyènes de la franc-maçonnerie française traquaient.

Or, la Droite s'est croisée les bras ; elle s'est laissée influencer par ces intrigues et ces tactiques de couloirs que nous estimons vaines et puériles.

Et toutes ces concessions ne servent qu'à rendre plus insolente l'attitude des adversaires de la Foi chrétienne.

Le parti radical s'est payé le luxe d'une extrême gauche qui va pousser aux persécutions religieuses. Elle a commencé à Soleure par demander la tête du landamann Hænggi et vous verrez que, le 30 octobre, elle la portera sur un plat d'argent à Fürholz, le socialiste, qui est l'Hérodiade des temps nouveaux.

Dieu n'est pas obligé de faire chaque jour des miracles, et nous pensons que le Conseil national ne serait pas précisément le lieu. La Droite ne doit donc pas attendre, pour agir, que le Saint-Esprit descende sous l'aspect d'une blanche colombe et qu'il lui manifeste ses intentions et ses volontés.

Quand une mauvaise action a été commise, quand le Conseil fédéral, flanqué de son Fleiner, qui confond le droit-canon avec le canon droit, persécute les ministres et les servantes du Seigneur, la Droite catholique doit parler clairement et agir avec virilité.

Ce n'est point par des paroles plus ou

moins sonores, par des périodes ronflantes, que l'on doit combattre le radicalisme, car ces moyens sont parfaitement inutiles et insuffisants.

Le radicalisme ne s'en portera pas plus mal, pour avoir essayé quelques adjectifs... et avoir été menacé du geste et de la voix.

Il y avait au Conseil national, à une des dernières travées de droite, un beau caractère, un grand talent, une belle figure, une mâle éloquence qui rappelait, par plus d'un côté, Segesser dont le nom doit être associé au nom de Respini, dans un même souvenir pieux : ce caractère, ce talent, cette figure, cette éloquence, c'était Decurtins, le Député catholique des Grisons.

Le voilà, lui aussi, qu'il quitte la politique, qu'il dit adieu aux Chambres, un adieu un peu triste, un peu découragé, pour accepter la chaire de professeur d'économie sociale à l'Université de Fribourg !

Notre Université catholique compte un homme de plus, et les hommes ne lui manquaient pas ; les Chambres fédérales un homme de moins, alors que déjà on les compte sur le bout des doigts.

Il faut cependant reconnaître que la Droite est largement pourvue en fait de talents. Elle a seulement besoin d'un peu d'air et d'un peu de printemps, que les jeunes, qui seront élus le 30 octobre, peuvent lui apporter, s'ils ont l'enthousiasme au cœur et le jugement dans le cerveau.

L'horizon est zébré de rayons tout rouges.

Les Radicaux peuvent se diviser en deux catégories : les extrêmes, dont le jeune parti qui vient de se former est le porte-drapeau, et qui ne veulent pas de la liberté religieuse ; les modérés qui, s'ils la veulent, ne peuvent pas la donner, car le manche est toujours resté la propriété du plus fort.

Quoiqu'il en soit, par conséquent, la persécution reprendra de plus belle, et la Droite catholique de la nouvelle législation aura à déployer toute sa vigueur, toute son énergie à la défense de la liberté religieuse menacée.

Espérons qu'alors, réveillée par les mauvais traitements successifs, elle ne se taira pas quand il faudra parler ; elle ne se cachera pas quand il faudra se montrer ; elle ne jettera pas son épée quand il faudra combattre et que, dédaigneuse des compromissions de couloirs, elle sacrifiera joyeusement toutes les camaraderies, toutes les finasseries de la diplomatie, pour le triomphe de la Foi et la gloire de Dieu.

CH. SAINT-MAURICE.

Nous croyons savoir que la Commission chargée d'étudier le projet de révision de la Constitution, a voté la suppression pure et simple de l'article 89. C'est bien. La parole est maintenant au Grand Conseil.

ECHOS DE PARTOUT

La jeune fille détective. — Le département de la guerre américain a à son service un serviteur utile dans la personne d'une charmante jeune fille de 23 ans, miss Edith King, dont les attributions consistent à rechercher les déserteurs. Hier, elle arrivait au quartier-général de l'armée de l'Est avec un soldat qui portait des menottes, et deux personnes qui lui prêtaient assistance, en avaient un autre sous leur garde. Après avoir reçu 50 dollars pour chaque prisonnier, miss King est repartie à la recherche d'autres pistes. On dit que cette aimable détective fit prisonnier plus de 500 déserteurs.

Le « flirt » est, paraît-il, sa seule arme. Ses prisonniers ne semblent pas lui garder rancune de sa ruse, mais ils ont seulement l'air profondément humiliés d'avoir été joués par une femme.

Un trésor dans une horloge. — Un propriétaire du hameau de Pont-de-Borne, près de Bonneville, Savoie, ramassait au fond d'une vieille horloge un des poids qui s'était accroché. Qu'elle ne fut pas sa surprise en découvrant, un petit paquet renfermant 477 francs en pièces d'or et d'argent ! Les pièces d'argent étaient noircies par le temps. Ces pièces, à l'effigie de Napoléon III et de Louis-Philippe, ont dû être cachées en cet endroit par un des aïeux de M. R., qui, s'il en est ainsi, recouvre aujourd'hui un héritage insoupçonné.

Belle parenté. — En 1732, trois frères Huber, fribourgeois, allaient s'établir en Amérique. Les descendants de ces émigrants, tous ayant conservé leur nom américanisé Hoover, se sont réunis, au nombre de 500, le 16 août à Willow Grov-Park, et ont joyeusement fêté leur prospérité sur la terre étrangère. On peut croire qu'ils gardent le souvenir de leur ancienne patrie et que la Suisse n'aura pas été oubliée au milieu des manifestations signalées.

Budget japonais. — Voici le curieux budget mensuel d'un ouvrier japonais ayant à soutenir sa femme, sa mère et deux sœurs, au total cinq personnes :

Location de maison	5 fr.
Riz	31 25
Combustible et lumière	5 60
Légumes	5 »
Poisson	5 »
Bière de riz (saké)	1 25
Shoyo (sauce japonaise)	3 75
Tabac	1 25
Coupe de cheveux et vêtements	4 25
Bains publics	4 25
Blanchissage	4 25
Argent de poche	1 25
Total	72 10

La dépense moyenne par personne est donc l'environ 48 centimes par jour !

Pensée. — La libre-pensée est un renard qui sait toujours où et quand il faut avoir un rhume de cerveau.

Curiosité. — Les piqûres de guêpes ou d'abeilles sont instantanément guéries si vous mettez immédiatement dessus de la poudre de craie blanche. C'est aussi simple que pratique. Essayez ce remède bon marché lorsque vous en aurez malheureusement l'occasion. Ce n'est pas malin d'avoir toujours dans sa poche un morceau de craie.

Mot de la fin. — La petite Berthe d'un air contrit :

— Oui, maman, j'ai pris trois bonbons dans la commode.

— C'est très mal, mon enfant ; mais je te pardonne à cause de ton aveu.

— Alors, redonne-m'en un... je n'en avais pris que deux.

Grains de bon sens

Confesser hautement

Soyons unis. En présence du péril, renonçons à nos vues personnelles, à nos dissentiments politiques, à toutes les impressions qui divisent. « Le courage seul fait les vainqueurs, la concorde seule fait les invincibles. » L'union des volontés et des énergies est la force secrète du mal ; elle est également la force du bien.

De l'union donc dans une action catholique résolue. Formons le « parti de Dieu », et non pas tel ou tel parti, et prenons pour programme l'affirmation chrétienne avec la revendication opiniâtre des saintes libertés de l'Eglise. Puisque tout doit être renouvelé dans le Christ, c'est sans crainte qu'il faut parler et agir au nom du Christ sauveur. Le jour où, comptant moins sur les combinaisons politiques, sur les habiletés humaines, sur cette prudence de la chair qui engendre la mort, nous aurons la sagesse de le comprendre, l'heure de la délivrance sera proche, car Dieu, dont nous soutiendrons ouvertement la cause, combattra avec nous.

LES ÉVÉNEMENTS

Visions lamentables

Les choses vont mal, très mal en Hongrie, et l'on apprendrait demain que ce royaume s'est séparé de l'Autriche qu'il n'y aurait rien là de surprenant.

François-Joseph, l'empereur-roi, qui a, jusqu'ici, étonné le monde par sa patience, sa longanimité, sa bonne grâce immuable, vient de se montrer nerveux et de poser à l'opposition hongroise un ultimatum sévère.

Il ne pouvait guère faire autrement devant l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de former un cabinet hongrois.

Tous les partis font de l'opposition. Les nobles, qui seraient le ferme soutien de la couronne, ne veulent pas céder sur la question de la langue dans l'armée. Le roi entend que le commandement se fasse en allemand ; les magyars réclament à hauts cris leur langue nationale.

De l'autre côté, à gauche, les Andrássy, les Kossuth, les Féjervary, arrivés au pouvoir, se sont empressés de préparer un projet de loi établissant le suffrage universel que le roi ne veut pas.

Sameji, ces ministres démocrates se sont présentés au palais royal de Vienne, et le souverain leur a lu une note qui énonce des conditions hors desquelles aucune entente n'est possible.

Et comme l'opposition refuse tout en bloc, c'est la rupture, et ce sera peut-être la séparation de la couronne de Hongrie d'avec la couronne d'Autriche.

Pauvre monarque ! Aucune affliction ne lui aura été épargnée... Un frère fusillé au Mexique, un fils disparu dans une nuit de débauches, une femme tombant sous le poignard d'un assassin, un neveu englouti dans les flots, des provinces perdues... et voici encore que la couronne de Saint-Etienne lui échappe.

Au moins, la Hongrie devrait-elle attendre la fin de ce long règne pour jeter à l'Europe son terrible écheveau d'Ariane, plus embrouillé que jamais.

LE DIPLOMATE

Nouvelles Etrangères

Mort de M. Cavaignac. — M. Cavaignac, député de la Sarthe, ancien ministre de la guerre est mort subitement lundi soir, frappé d'une hémorragie cérébrale, en son château de la Sarthe.

Né le 22 mai 1853, il était le fils, on le sait, du dictateur de 1848, le général

Eugène Cavaignac qui, lui aussi, mourut inopinément à la chasse, de la rupture d'un anévrisme.

Maire de Flée, conseiller général et président de cette assemblée, il échoua aux dernières élections au conseil général. Cet insuccès électoral, le premier qu'il essayait de sa vie, lui avait été très sensible.

Depuis assez longtemps, il vivait à peu près complètement retiré de la politique. Récemment, il avait déclaré publiquement que, malade et ne se sentant plus en communion d'idées avec ses amis, il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat de député aux élections générales prochaines.

En politique, M. Cavaignac était un radical indépendant qui, ces dernières années, votait avec la minorité catholique.

† **Mort de l'évêque de Valence.** — On annonce la mort de Mgr Cotton, évêque de Valence, décédé à quatre-vingts ans.

Mgr Cotton, originaire de l'Isère, était curé de la cathédrale de Grenoble lorsqu'il fut nommé évêque de Valence, en 1875. Il n'a pas quitté cet évêché, se distinguant par son courage à résister aux lois sectaires.

Cela lui valut trois suspensions de traitement, et, à l'heure actuelle, il était frappé depuis cinq ans de cette peine qui est en honneur.

La mort de Mgr Cotton porte à 14 le nombre des évêchés français restés vacants. Le nombre des évêques frappés, à l'heure actuelle, de suspension de traitement, reste à 12.

La paix à Bakou. — Une sorte de paix a été signée entre Tartares et Arméniens. Dix musulmans et dix Arméniens possédant des fortunes qui se chiffrent par des millions, se sont portés garants de l'observation stricte de l'accord conclu.

Les élections cubaines. — Les élections primaires qui ont eu lieu dans la grande Antille ont abouti à une victoire écrasante des modérés, le parti du président Estrada Palma, candidat à la réélection.

Les libéraux n'ont réussi à troubler l'ordre qu'à Cienfuegos, où un de leurs chefs, M. Villuendas, député, a été tué, ainsi que le chef de police de la ville et quatre autres personnes.

La Grèce et la Roumanie se chicanent. — A la suite du départ du ministre de Grèce, à Bucharest, départ qui a eu lieu contrairement aux usages diplomatiques, le gouvernement roumain a fait fermer toutes les écoles grecques établies en Roumanie et a expulsé tous les prêtres des communautés grecques.

Le gouvernement hellénique a adressé une note de protestation aux journaux. Il se réserve comme mesure de représailles le droit de retirer l'exequatur aux consuls roumains et l'expulsion des sujets roumains établis en Grèce.

Le conflit est né à la suite de l'attitude du patriarche grec à Constantinople, qui s'est refusé à donner des prêtres roumains aux Koutzo-Valaques de Macédoine, religieusement sous sa dépendance, et à permettre dans les églises la célébration de la messe en langue roumaine.

Sanglantes fiançailles. — Une singulière aventure vient de marquer un grand repas de fiançailles, près de Port-Louis (Lorient), France.

Les invités, au nombre d'une soixantaine, étaient réunis chez les parents de la jeune fille et le repas s'était tranquillement passé, quand, au dessert, une querelle s'éleva entre jeunes gens. Des coups furent échangés, plusieurs invités prirent part à la discussion. Les choses en vinrent à un tel point qu'un tumulte général éclata. Les lumières furent éteintes, les tables renversées, les assiettes et les bouteilles brisées servirent de projectiles dans l'obscurité. La fiancée et la jeune fille d'honneur furent houspillées et eurent leurs habits déchirés. Plusieurs invités ont été blessés, un d'eux grièvement à la tête.

On se demande maintenant — car les faits produisent une grosse sensation

dans la contrée — si des fiançailles aussi sanglantes auront des suites et si le mariage pourra être célébré.

Parricide par imprudence. — Le 29 juillet dernier, un jeune bûcheron nommé Louis Rustenholz, habitant Ursprung, près de Riquewihr, tuait sa mère dans les circonstances suivantes :

Pendant que toute la famille prenait son repas du matin, Louis Rustenholz huilait un vieux fusil de chasse chargé. A un moment donné, il mit les chiens en fonctions. « Tourne ton fusil de l'autre côté, Louis, dit la mère, car il pourrait... » La pauvre femme n'en dit pas plus, car le coup partit, et elle s'affaissa mortellement atteinte au cou. Quelques instants après, elle expirait.

Les gendarmes arrêtèrent Louis Rustenholz, qui vient de comparaître devant le tribunal correctionnel de Colmar. Le malheureux a raconté son parricide involontaire en sanglotant. Les juges l'ont condamné au minimum : quatorze jours de prison.

Louis Rustenholz a quitté la salle au milieu des pleurs de ses frères et sœurs, venus pour déposer dans cette lamentable affaire.

Les élections au Conseil national

A Schwytz

La majorité conservatrice demande à la minorité libérale-radical de présenter un candidat siégeant à la gauche modérée et qui soit sympathique aux conservateurs. Les comités des deux partis viennent de tomber d'accord sur la personnalité de M. l'avocat Knobel, préfet de Lachen.

M. Knobel est un ancien conservateur passé au libéralisme. Nous trouvons drôle que le parti conservateur consente à le récompenser de sa trahison.

Dans les Grisons

Le Comité radical laisse ses sièges à la minorité libérale-protestante et à la droite catholique. Plusieurs noms sont prononcés pour le remplacement de M. Decurtins. Ce sera entre M. Schmidt, président du Tribunal cantonal et M. le colonel Brugger que le choix se fera.

A St-Gall

On espérait toujours faire revenir M. Hidber sur sa décision, mais tout est inutile. Il vient de remercier en une lettre fort belle les électeurs du 32^e arrondissement de la confiance qu'ils lui ont témoignée. Encore un brave qui quitte l'arène politique.

H. R.

Nouvelles Suisses

Aux Chambres fédérales. — La session s'est ouverte lundi après-midi à trois heures dans un calme qui ne laisserait pas supposer que les élections sont proches. C'est à peine si la salle présente l'animation habituelle des jours de rentrée. Beaucoup de fauteuils sont vides, et les députés présents parcourent d'un œil distrait la mince liasse d'imprimés dans lesquels ne se trouvent guère que des recours en grâce ou des affaires de chemins de fer. Ce n'est pas, à vrai dire, que la session doit être dépourvue d'intérêt ; mais ce sera avant tout une session d'affaires, dans laquelle les deux Conseils allégeront autant que possible un ordre du jour bien chargé pour une fin de législature.

Il s'agira en premier lieu de voter deux lois : la loi sur la Banque, qui passera aux Etats encore dans le courant de cette semaine, et la loi sur la police des denrées alimentaires, qui viendra ces jours prochains en discussion au National.

L'accord à Rorschach. — Après de longs pourparlers, une entente a pu être établie sur la base d'un contrat de travail entre les grévistes de la maison Am-

stuz-Lewin et la direction de cette maison.

Le prix d'une guillotine. — Dans le compte-rendu des dépenses et recettes du canton de Schaffhouse pour 1904, qui vient de paraître, on lit au chapitre des recettes la curieuse rubrique ci-dessous : « Une guillotine, 1000 fr. »

Voici l'explication de cette recette : le Conseil d'Etat du canton de Schaffhouse avait décidé, il y a deux ans, après l'exécution de Chaton, à Fribourg, de ne plus prêter à d'autres cantons son lugubre instrument. Pour l'exécution de l'assassin Lehninger, la ville de Lucerne en ayant eu besoin, proposa à celle de Schaffhouse de la lui acheter moyennant 1000 fr. ; celle-ci accepta, en se réservant toutefois le droit de s'en servir si une exécution capitale se présentait.

Espérons que ce soit le plus tard possible.

Condamnation. — Le nommé Jean Hirt accusé de brigandage dans la nuit du 26 au 27 janvier, près de Chiètres, contre le fermier Jean Rieser, a été déclaré coupable par le jury de Morat avec circonstances atténuantes. Il a été condamné à la réclusion perpétuelle.

Danger des batteuses. — A Ramsen (Schaffhouse) on battait du blé. Une jeune fille du canton d'Argovie, âgée de 16 ans, très intelligente, tendait les gerbes à un homme qui les faisait passer dans le battoir. Elle voulut essayer ; la main s'approcha du rouleau, mais si vite elle fut saisie, qu'en un clin d'œil, le bras était détaché de l'épaule. L'épouvantable accident était déjà consommé lorsqu'on arrêta la machine. La brave fillette a été transportée à l'hôpital. Il paraît qu'au premier moment elle n'a pour ainsi dire pas souffert.

A coups de sabre. — Un jeune électro-technicien, âgé de 25 ans, qui vivait avec sa mère et sa sœur, à Zurich, s'est jeté sur ces dernières dans un subit accès de folie et les a frappées à coups de sabre. La sœur n'a que des blessures légères, mais la mère a dû être transportée à l'hôpital.

Horrible accident. — Samedi matin, M. Eugène B., conducteur à l'imprimerie Klauselder, à Vevey, s'est laissé prendre le bras dans une machine en voulant, alors qu'elle était en mouvement, retirer du papier engagé dans les rouleaux. Le blessé a eu le bras écrasé ; il a fallu déboulonner trois pièces de la machine pour le dégager.

Elevage du bétail. — A l'Exposition universelle de Liège, la « Lactina suisse » produit fabriqué par MM. Panchaud et Cie, à Vevey, a obtenu une médaille d'or dans le groupe « Agriculture », section suisse.

C'est la seule Médaille d'or décernée à un produit de ce genre ; nous en félicitons les fabricants.

Le crime de Soleure. — On se souvient de l'horrible crime découvert le 13 août dernier, à la gare du Nouveau-Soleure. Le cadavre de la jeune Louise Arm, âgée de quatre ans, avait été retrouvé dans la cuvette de w.-c. des dames ; la tête était séparée du tronc. Quelques jours plus tard on relevait dans une forêt de Rupperswyl, le corps décapité d'un homme ; il s'agissait d'un sieur H., qui s'était suicidé au moyen d'une cartouche de dynamite ; la rumeur publique accusa cet individu d'être l'auteur de l'assassinat. Néanmoins, la police soleuroise poursuivit ses recherches et envoya plusieurs signalements aux principales directions de police. Or, il y a quelque temps, la gendarmerie de Genève arrêtait un jeune vagabond ne parlant qu'allemand et répondant à l'un de ces signalements. En outre, l'interrogatoire auquel il fut soumis révéla qu'à l'époque du crime il se trouvait aux environs de Soleure. Les autorités de cette ville, avisées de ces faits, ont réclamé l'extradition de X., qui leur a été livré il y a quelques jours. Est-il l'auteur de l'attentat ?

Ecrasé par un wagon. — Mardi après-midi, vers les quatre heures, à Yverdon,

un triste accident est arrivé à un ouvrier ajusteur nommé Clerc, âgé de 56 à 58 ans et travaillant depuis 26 ans au service des chemins de fer. Il était occupé à ranger une roue d'un wagon qui était soulevé par un cric, quand soudain le cric glissa et tout le poids du wagon rebomba sur la tête du malheureux ouvrier. Il est mort sur le coup. Il était marié et père de famille.

La grève terminée. — Une dernière séance entre patrons menuisiers et les ouvriers grévistes a eu lieu lundi 25 courant. Après une délibération laborieuse, qui a duré de 2 à 11 heures du soir, un accord est intervenu. La grève est définitivement terminée et le travail a repris partout mercredi matin à la Chaux-de-Fonds.

La question du travail aux pièces, une des plus importantes, a été abandonnée par les patrons.

Accident. — Dimanche, un déplorable accident s'est produit près de Signau (Berne). Un fils de paysan, Wütrich, âgé de 21 ans, faisait dans la forêt la chasse aux écureuils. Par mégarde ou ensuite d'une horrible méprise, il atteignit d'un coup de son fusil un jeune garçon d'une quinzaine d'années nommé Plaffli, qui tomba mortellement atteint au front par la balle. Quant on arriva pour le secourir, il n'était plus qu'un cadavre.

Nouvelles Locales

Décisions du Conseil d'Etat

Pour Charrat.

Le Conseil d'Etat n'a pas d'observations à formuler au sujet du projet de convention entre la commune de Charrat et la Société d'Electro-chimie de Paris, concernant l'adduction d'eau de la Dranse pour le colmatage de la plaine de Charrat.

Délégation.

Le Département des Travaux publics est autorisé à déléguer M. Rauchenstein à la conférence des ingénieurs agricoles qui aura lieu à Lugano du 28 septembre au 1^{er} octobre, et qui sera suivie d'excursions dans le canton.

Forces hydrauliques.

Interprétant l'art. 9 de la loi du 27 mai 1898 (bénéfice de l'expropriation pour cause d'utilité publique), concernant les concessions de forces hydrauliques, le Conseil d'Etat estime que les dispositions de cet article s'étendent aussi aux terrains nécessaires pour l'établissement de l'usine génératrice et des bâtiments qui peuvent être considérés comme accessoires de cette usine.

Budget 1906.

Le Conseil d'Etat commence la discussion du projet de budget 1906.

Adjudication.

Il est fait les adjudications pour la fourniture et le transport des graviers pour les routes du St-Bernard, de Sembrancher-Bagnes, de Martigny-Trient, de Vernayaz-Salvan et la grand'route.

Contrôle des denrées et boissons.

Sur la proposition de la commission cantonale du contrôle des denrées et boissons, il est pris les mesures ci-après contre N. N. :

1^o une amende de fr. 40 pour avoir vendu du vin altéré à un particulier ;

2^o la mise hors de commerce des vins dont les échantillons ont été reconnus altérés, à moins que les délinquants n'en demandent la transformation en vinaigre. Tous les frais d'analyse, de destruction ou de transformation sont mis à leur charge.

Le programme du Haut-Valais

Le *Nouvelliste* a donné mardi l'opinion de M. Baumberger sur la suppression en Valais de l'article 89. L'article reproduit était du 31 août. Le 4 septem-

bre, les *Neuen Zürcher Nachrichten* revenaient à la charge au sujet du programme des conservateurs haut-valaisans. Voici cet entrefilet, admirable de logique et de fine ironie :

« Les conservateurs haut-valaisans n'ont pas mis dans leur programme un article demandant l'égalité des droits civils pour les prêtres. Mais nous pensons que pour eux, cela va de soi, que l'art. 89 doit disparaître du projet de la nouvelle constitution. Car au moment où l'on inscrit dans son programme l'abrogation de toute loi d'exception au point de vue confessionnel, on ne peut certainement pas en créer dans son propre canton. »

Le pèlerinage valaisan à Einsiedeln

(De notre correspondant particulier.)

Les pèlerins ont été heureux de trouver en arrivant à St-Maurice, dans le *Nouvelliste*, le détail de leurs journées de prières à Einsiedeln. La dernière soirée n'a pas été moins belle ni moins émouvante. Décidément, nos bons prêtres n'ont rien négligé pour nous faire profiter de toutes les grâces spirituelles dont la Vierge des Ermites a les mains pleines. Nous saurons leur être reconnaissants.

Nous étions à la chapelle Benedictine ; M. Courthion, Rd curé de Monthey a terminé son beau sermon ; la bénédiction du St-Sacrement s'est répandue sur les têtes inclinées et sur les cœurs en adoration.

Voici le retour ! Les huit cents poitrines — car tout le monde est là — entonnent *Salve Regina*. On se croirait à Lourdes, à Compostelle : la Vierge, d'ailleurs, n'est-elle pas la même et dans la poitrine du Valaisan, l'amour de la Mère des mères ne bat-il pas aussi fort qu'en deçà et qu'au delà des Pyrénées ?

Lundi soir, à huit heures, comme les deux soirs précédents, récitation du chapelet. M. l'abbé Andereggen, Rd curé de Champéry, a parlé avec toute l'éloquence dont sa grande âme d'apôtre est pleine, sur les *Devoirs de chrétiens*, qu'il a magnifiquement développés et qui étaient la conclusion pratique de cette fin si belle du pèlerinage.

Cependant, personne ne voudrait quitter Einsiedeln sans se consacrer à Notre-Dame des Ermites. C'est ce qui a eu lieu avec une foi profonde. Des chants encore et encore des prières : rien ne lasse !

M. le chanoine de Cocatrix, Rd. curé de Bagnes, est heureusement inspiré pour remercier, M. Delaloye, Rd. curé de Massongex, président du Comité, M. Andereggen, Rd curé de Champéry, secrétaire, dont le dévouement et l'amabilité sont au-dessus de tout éloge humain. On nous permettra une petite indiscrétion. M. le chanoine de Cocatrix s'est oublié, car il a, lui aussi, contribué pour une large part au succès grandiose du pèlerinage.

Et l'on a entonné formidable et sonore, ce *Je suis chrétien* que nos aïeux ont chanté et que nos petits-fils chanteront encore bien longtemps après nous, toujours !

Il convient de remercier chaleureusement les Révérends Pères Benedictins de leurs efforts inouïs, de la bonne grâce parfaite avec laquelle ils ont reçu les Valaisans. On n'aurait pu faire mieux ni davantage, et ils peuvent être assurés qu'une place à part leur est conservée dans le souvenir pieux de nos prières.

Merci aussi à l'Administration et aux employés de chemins de fer, qui tout le long de la route, ont été charmants de prévenances et ont mis tout en œuvre pour faciliter toutes choses.

Ayent. — (Corr.) — Dimanche 24 septembre a eu lieu dans notre commune la fondation d'une société de tempérance. A la suite des offices de l'après-midi M. le chanoine J. Gross nous a adressé quelques paroles à l'église et nous a invité à nous rendre devant la maison d'école. Là un appel chaleureux fut fait aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Il nous donna connaissance des statuts de la société et on nomma le comité. Et maintenant à l'œuvre ! du courage, et, surtout de la persévérance.

Un abonné.

Commissions législatives. — La commission de gestion sera convoquée pour le 9 octobre prochain.

Celle du projet de loi sur l'enseignement primaire, pour le 12 octobre.

Celle du projet de décret sur la Caisse de retraite des instituteurs, pour le 16 octobre.

Les Orphelines de St-Maurice. — Sous ce titre, la *Semaine littéraire* de Genève a publié, ces jours derniers, un fort bel article où elle rendait hommage à l'organisation et à l'éducation qui présidaient à l'Orphelinat de Vérollez. Nous regrettons ne pouvoir donner aujourd'hui que cette mention, mais nous n'avons pas voulu tarder davantage cet entrefilet, car l'établissement de Vérollez a justement droit à ces hommages mérités.

Nécrologie. — Nous lisons dans le *Fribourgeois* :

Jeudi dernier, un nombreux cortège de parents et d'amis accompagnait à sa dernière demeure le jeune L. Pernet, de Montbovon, élève distingué de 1re rhétorique au collège de St-Maurice.

Rentré souffrant aux vacances de Pâques, le jeune homme dut suspendre le cours de ses études. Une opération subite à la clinique de Lausanne, suivie d'une station aux Bains de Lavay, sembla d'abord apporter une amélioration dans l'état du malade. Mais dimanche, celui-ci dut être ramené précipitamment à la maison, où il expirait le lendemain au milieu d'une famille éplorée.

Les funérailles de ce jeune homme, dont les talents et les qualités semblaient promettre un si bel avenir, furent une touchante manifestation de sympathie de la part de ses condisciples et amis de St-Maurice et de Fribourg. La royale abbaye était représentée par M. le chanoine Pythoud, un vaillant ami des Fribourgeois.

Nos condoléances à la digne famille du cher défunt, dont la carrière fut vrai-

de billets de vingt francs. Voyez-vous, la veille des Saints Pierre et Paul, il avait touché sept cents francs pour une livraison de blé.

Je le vis qu'il enferma cet argent dans son bureau en disant à sa femme qu'il le porterait le lendemain à San-Arturo. C'était dans la matinée, le soir, il eurent une querelle encore plus terrible que de coutume, elle l'insulta, et il lui fit des menaces.

Au chant du coq, j'étais sur le qui-vive pour voir si rien ne bougeait dans la maison ; il était déjà debout. Il ôta lui-même les barres et appela le maître garçon, lui disant qu'il allait à la ville, et ce que nous autres nous aurions à faire.

— Je serais dehors tout le jour, qu'il ajouta. — Il faisait encore sombre. Je me suis glissé après lui sans que personne m'ait vu. Je m'étais dit en moi-même que je lui prendrais son magot quand il suivrait la trace pour aller attendre la diligence de San-Arturo.

Je n'étais pas bien sûr de le tuer, mais il me fallait l'argent. Il y avait de quoi aller en Amérique et s'y tirer d'affaires. Mon parti était pris. L'argent est la cause de tout dans ce monde. Je l'ai suivi l'affaire de quatre ou cinq cent pas avant

ment trop courte au gré de nos espérances terrestres, mais Dieu a ses vues dont nous ne pouvons pénétrer les insondables desseins.

Au Simplon. — Le contrôle définitif de l'axe du tunnel vient d'être effectué par M. le Dr Rosenmund, professeur à l'Ecole polytechnique. Il a donné les résultats suivants :

En ce qui concerne la direction, l'axe piqué sur le côté nord croise celui piqué sur le côté sud dans le milieu du tunnel à une distance horizontale de 202 mm. L'axe sud était dévié dans la direction est, l'axe nord dans celle de l'ouest. Nivelé depuis l'entrée nord, le point de l'axe au milieu du tunnel a une hauteur qui diffère de 87 mm. de celle qu'on obtient en nivelant le même point depuis l'entrée sud.

Quant à la longueur, mesurée entre ses deux points extrêmes, le tunnel a 19,755 m. 52, alors que par la triangulation, donnait 19,756 m. 31, donc une différence de 79 cm., ce qui explique pourquoi les deux équipes se sont rencontrées un peu avant qu'on ne l'avait prévu.

Morgins. — Dans la nuit du 24 au 25 septembre, par un temps très sombre et pluvieux, les gardes-frontières du bureau des douanes de Morgins ont réussi à capturer dans les montagnes, à 1 1/2 h. du poste, trois vaches introduites en contrebande de la vallée d'Abondance en Suisse.

La saisie n'a pas été facile, les contrebandiers n'étant pas disposés à lâcher leur bétail ; ce n'est que revolver au poing et après avoir tiré un coup en l'air, que les douaniers purent les contraindre à détalier en abandonnant leurs vaches. Mais, avant de décamper, un des contrebandiers ne voulant pas que les douaniers profitent trop de leur saisie, a été assez lâche pour donner un coup de couteau dans le ventre de l'une des vaches ; heureusement, la lame n'a pas pénétré trop profondément et la bête sera guérie après quelques jours de traitement.

Ce bétail se vendra en mise publique dans un mois ; une partie du produit revient à la Confédération, une autre au canton, et une petite partie, comme de juste, aux zélés douaniers.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule capture faite par les mêmes gardes ; en effet, 7 têtes de bétail ont déjà été saisies par eux en deux fois dans le courant de l'été. C'est un fort bon point pour ces courageux fonctionnaires qui risquent souvent leur peau en remplissant leur devoir.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La police et les grèves

Berne, 27 septembre. — A la reprise de la discussion de la gestion, au Conseil national, M. Brüstlein, socialiste, proteste contre les paroles prononcées la veille par MM. Speiser et Sulzer.

de me sentir prêt. Il ne me voyait pas, par rapport aux roseaux. Il traversait l'herbe à l'endroit des grands arbres, quand je me dis au dedans de moi : A présent ou jamais ! Alors j'ai sauté sur lui et je lui ai planté le couteau sous l'épaule. Il est tombé comme une pierre. Je l'ai fouillé, mais il n'y avait rien dans ses poches.

Je me suis pensé qu'il avait fait semblant de partir pour San-Arturo et qu'il voulait revenir en arrière pour trouver les deux amoureux ensemble. J'ai enterré le couteau sous un arbre. J'aurais pu le jeter dans la rivière, mais on dit que les choses qui ont servi pour tuer un homme flottent toujours sur l'eau. Vous le trouverez sans faute si vous creusez sous le peuplier qu'on appelle le grand-duc, parce que les gens disent que Pierre-Léopold s'y est assis une fois.

Il y avait peu de sang sur la lame parce qu'il avait saigné en dedans ; cela arrive ainsi quand on frappe droit. J'ai été garçon boucher, et j'avais l'habitude de tuer les bœufs : je sais cela. Quand j'ai trouvé le vieux richard n'avait pas l'argent sur lui. Je l'aurais bien tué une fois de plus. Je ne comprends pas comment il l'avait laissé à la maison, à moins, comme je dis, qu'il

M. le conseiller fédéral Deucher dit que la discussion de la motion Henri Scherrer sur les grèves fournira au Conseil fédéral l'occasion d'exposer son point de vue.

Le maintien de l'ordre, lors des grèves, et la protection de la liberté du travail, ajoute M. Deucher, appartiennent aux cantons.

Répondant à une question posée par M. Rossel, M. Deucher dit que la création de légations à St-Petersbourg et à Tokio permettra au Conseil fédéral de leur adjoindre des attachés commerciaux. Toute l'affaire est d'ailleurs à l'étude.

Le Conseil des Etats adopte les articles 99 à 104 du Code civil (chap. des fiançailles.)

Plus d'absinthe !

Chaux-de-Fonds, 27 septembre. — Hier soir, les délégués de dix groupements anti-alcooliques de la Chaux-de-Fonds ont décidé de se mettre dès maintenant en rapport avec les sociétés similaires de toute la Suisse, pour lutter contre l'absinthe.

Il s'agit d'organiser un mouvement d'initiative tendant à ajouter à la Constitution fédérale un article interdisant la fabrication, la vente et l'importation de l'absinthe dans tout le territoire de la Confédération suisse.

Le Japon garantit l'Inde

Londres, 27 septembre. — On vient de publier le texte du traité conclu le 12 août 1905 entre l'Angleterre et le Japon, en remplacement de l'accord précédent du 30 janvier 1902.

Le traité vise entre autres le maintien de la paix dans les régions de l'Asie centrale, la préservation des intérêts de toutes les puissances en Chine, le maintien de l'intégrité et de l'indépendance de la Chine, le maintien des droits territoriaux des parties contractantes dans les régions de l'Asie centrale et de l'Inde.

L'accord est toujours imminent

Paris, 27 septembre. — Ensuite des entretiens de mardi entre MM. Rouvier, Radolin, Rosen et Revoil, il semble qu'un accord définitif soit imminent entre la France et l'Allemagne au sujet du Maroc.

A vendre

une tine, contenance : 40 setiers environ.

S'adresser au Bureau du Journal.

Thés de Ceylan

Thés de Chine

Maison E. Steinmann

Thés en gros

Genève

ne pensât revenir sans être aperçu et surprendre sa femme avec Melegari. Ça doit avoir été pour cela, j'en suis sûr, parce que, amoureux comme il était de son argent, il l'était encore plus de sa femme.

Je le tournais sur le dos, et je le laissai là. Puis je m'en suis revenu au moulin et me suis mis au travail jusqu'au moment où les gens sont arrivés et ont raconté la chose, alors j'ai laissé mon ouvrage, je suis venu avec les autres et j'ai regardé comme eux. C'est tout.

L'homme qui faisait cette confession était calme et froid ; le prêtre qui l'écoutait était pâle d'horreur, ses lèvres tremblaient d'agitation et d'angoisse.

— Mais sa femme est sous les verrous ! Elle est peut-être condamnée ! cria-t-il dans sa détresse.

— Je le sais, dit l'autre avec indifférence. Mais vous ne pouvez pas parler de moi. Je vous ai tout dit sous le sceau de la confession.

(A suivre.)

Feuilleton du NOUVELLISTE

19

LE SECRET du CONFESSIOANAL

Arrivé là il reprit courage, et se rapprochant davantage de l'oreille du prêtre, il raconta avec une sorte d'étrange orgueil comment et pourquoi il avait accompli son crime.

— J'avais besoin d'aller en Amérique, disait-il à peu près. J'ai là-bas un cousin et il dit qu'on y fait de bonnes affaires sans trop travailler. J'avais souvent eu envie de prendre l'argent de Tassilo. — mais j'avais toujours peur. Il enferma ses écus aussitôt reçus, quand même ce n'était qu'une toute petite somme, et l'argent ne se montrait plus excepté quand il le portait à la banque, à moins qu'il n'allât payer les toilettes de sa femme, il a dépensé pour ses nippes bien

Magasins Rémy Grezzi Bex

Je viens de recevoir pour la saison d'hiver, un grand choix de lainages et veloutines pour robes, draps et mi-draps pour messieurs, ainsi que chemises, chapeaux, casquettes, bonnets, gilets de chasse, pèlerines, à des prix très modérés.

Je me charge de la confection sur mesure pour messieurs.

Travail soigné et prompt livraison.

Je change la laine du Pays bien lavée, contre les articles de robes et draps.

A louer à St-Maurice
Grand Rue, 83

MAGASIN et TROIS APPARTEMENTS

de 2 et 3 pièces et dépendances.

S'adresser à Mme KELLER. Rue de Fribourg, 5 Genève.

Etude d'avocat et notaire

Le soussigné a transféré son étude à la maison de Messieurs Frères Pellissier, avenue de la Gare, St-Maurice.

César Gross



TRANSPORTS FUNÈRES
pour tous pays
Plus de démar-
che pénible en cas
de décès en

s'adressant de suite à

Th. Hessenmüller

Fabricant de cercueils, Entrepreneur de
Transports funèbres

LAUSANNE, Rue Chaucrau
TÉLÉPHONE 615

Horlogerie — Bijouterie — Lunetterie

Henri MORET

Martigny-Ville

Grand choix de Montres or, argent, métal. Pendules, réveils, morbiens.
Riche assortiment de bagues, broches, chaînes, etc. etc.

Orfèvrerie — Alliances

Réparations promptes et garanties

Oméga — Montres de précision — Zénith

4 Registres pour 6 fr.

pour artisans et commerçants

Grand livre, arrangement pratique Fr. 2.50

Journal » » » 2.—

Livre de caisse » » » 1.50

Livres de facture » » » 1.80

J'envoie les 4 livres (valant 7 fr. 80) pour
6 fr. seulement.

A. Niederhäuser, fabr. de registres
GRANGES (Soleure)

CHOCOLAT SUCHARD

SPÉCIALITÉS: MILKA & VELMA.

Prenez vos précautions pour l'automne et l'hiver



Les
CHAUSSETTES
hygiéniques
en pure
laine de chameau



extra fine, d'une souplesse incomparable et cependant très fortes, sont essentiellement antirhumatiales. Cette couverture du pied et d'une partie de la jambe est recommandée par les autorités médicales de tous les pays, car elle a l'avantage de maintenir sur la peau une température élevée due aux propriétés électriques animales de la laine de chameau, qui excite une sécrétion lente et régulière sans la repousser; ainsi quand les pieds sont humides, on ne sent pas le froid, ils restent relativement dans un état normal; cette considération est précieuse pour les rhumatisants. Malgré toutes les qualités incontestables de ces chaussettes leur prix ne dépasse pas celui des chaussettes en laine ordinaire.

J'envoie franco un échantillon suivant la longueur du pied en centimètres:

La paire	24 cm.	26 cm.	28 cm.	30 cm.
Prix franco :	fr. 1.75	fr. 2.—	fr. 2.25	fr. 2.50

Aug. Joannot-Perret, Nyon

Artisans, industriels, commerçants

Vous tous qui voulez vendre ou acheter

Voulez-vous rapidement faire des affaires.
» conclure des marchés.
» trouver ce que vous désirez?

Faites de la Réclame dans le "Nouvelliste valaisan"

Voulez-vous qu'une annonce ait de l'effet ???

Faites-la insérer 10 fois de suite à la même place

A la 1ère fois, le lecteur ne la voit pas	A la 6me, il en parle à sa femme
" 2me, il la voit, mais ne la lit pas	" 7me, il se promet d'acheter
" 3me, il la lit	" 8me, il achète
" 4me, il s'informe du prix	" 9me, il en parle à ses amis
" 5me, il note l'adresse	" 10me, les amis en parlent à leur femme

Jugez alors de l'effet que peut amener la multiplication grossissante du mutuel exemple!

MEUBLES

Pour 190 Fr.

UN AMEUBLEMENT

1 lit bois 2 places
1 sommier
1 matelas végétal
1 table de nuit
1 canapé
1 commode
1 table ronde
3 chaises
1 glace

Pour 64 Fr.

CHAMBRE A COUCHER

1 lit 1 place
1 sommier
1 matelas végétal
1 table de nuit
1 table
1 chaise
1 glace
1 descente de lit

Pour 62 Fr.

MEUBLES
POUR CUISINE

1 buffet de cuisine, vitré
1 table
3 tabourets

Pour 70 fr., Canapé Louis XV, bien rembouré, joll damas — Pour 35 et 40 fr. Fauteuil Voltaire — Pour 20 et 25 fr., Joli Prie-Dieu — Pour 6 à 10 fr., une jolie Etagère bois dur.

ROUILLER, Fabrique de meubles
Collonges (Valais)



Buanderies

A bois et à charbons

A foyer à double enveloppe

En magasin de 80, 100, 125 et 150 litres

Arrivage par wagon

Prix et conditions avantageuses chez
Jos. VEUTHEY, Martigny-Ville

TIMBRES CAOUTCHOUC

S'adresser à

l'Imprimerie St-Augustin à St-Maurice

Chambre à louer

une jolie chambre meublée, confortable, est à louer de suite.

S'adresser au bureau du journal.

Collège St-Marie

Martigny-Ville

La rentrée des Internes est fixée au mercredi 4 octobre. Réouverture des classes le 5 octobre à 9 h. du matin.

A vendre

deux tonneaux ovales bien avinés, contenant environ 14 setiers chacun. S'adresser à Louis Beney, Evionnaz.

Perdu

sur la route des Giettes à St-Maurice un étui contenant, parapluies et ombrelles.

Rapporter contre récompense au Bureau du Journal.

Trouvé

Un magnifique chien de chasse courant, blanc et rouge, sans collier. Le réclamer dans les 8 jours au poste de Gendarmerie de Martigny-Ville en payant les frais.

Attention

mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. — Lots principaux de fr. 600.000, 300.000, 200.000, 150.000, 100.000, 75.000, 50.000, 25.000, 10.000, 5.000, 3.000, etc. etc. seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

Les prochains tirages auront lieu: les 30 septembre, 1er, 15 et 20 octobre, 10 et 15 novembre, 1er, 10, 15, 20 et 31 décembre.

Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la

Banque pour obligations à primes à Berne.

Bulletin d'Abonnement

Veillez m'abonner au Nouvelliste pour un an à partir du 1905, à l'adresse suivante et prendre le montant en remboursement.

Signature:

Nom:

Prénom et profession:

Domicile:

Adresse bien exacte

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie par 2 cent. à l'administration du Nouvelliste à St-Maurice. — Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.

Prix d'abonnement: Un an 3 fr. 50